

SCP Annick MASSON
Huissier de Justice associé
105, Rue Neuve d'Argenson
24100 BERGERAC
Tél: 05.53.57.06.06

Référence : 190133_12

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

ET LE VINGT NEUF AOUT

Première Expédition

A LA REQUETE DE :

BANQUE CIC SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 155 300 000,00 EUROS,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro
456 204 809 dont le siège social est situé 20, Quai des Chartrons – 33000 BORDEAUX

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés
en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat postulant, Maître Frédéric CHASTRES de la SCP
CHASTRES, Avocat à la Cour y demeurant 2 Boulevard Maine de Biran 24100 BERGERAC chez
qui domicile est élu.

Et pour Avocat plaident, Maître Carolina CUTURI-ORTEGA Avocat de la
SCP JOLY – CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE), Avocat au Barreau de BORDEAUX
y demeurant 27, rue Boudet

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je soussignée, Maître Annick MASSON, Huissier de Justice Associé,
titulaire d'un office sis à 24100 BERGERAC, 105, Rue Neuve d'Argenson.

Procédant en exécution de l'article R.322-2 du Code des procédures
civiles d'exécution, relatif à la procédure de saisie immobilière applicable en la matière, à l'effet de
recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du procès-verbal de description d'une
maison d'habitation sise sur la commune de LE BUISSON DE CADOUIN (24480), lieudit « Le
Maine du Buisson » cadastrée section E n° 555 pour 7 a 21 ca, E n° 559 pour 75 a 50 ca,
E n° 560 pour 14 a 43 ca et E n° 857 pour 8 a 44 ca.

Ledit bien appartenant à Madame Nathalie Sophie Anne MAZOYER épouse RUDOLPH née le 10 DECEMBRE 1964 à NEUILLY SUR SEINE, de nationalité française domiciliée 45, Boulevard Leader 06400 CANNES.

Des éléments recueillis au travers de la copie du contrat de prêt et du Commandement de Payer valant Saisie Immobilière qui ne permettaient pas de connaître l'occupation des lieux s'agissant très certainement d'une résidence secondaire, je me suis préalablement transportée sur les lieux où là étant depuis la route, j'ai constaté qu'il s'agissait d'une résidence secondaire qui paraissait ne pas être habitée depuis déjà quelques temps, ce qui m'a été confirmé par les services de la mairie.

Afin de procéder à ma mission et pénétrer dans les lieux, conformément aux dispositions des articles L. 322-2, R. 322-1 et L. 142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, j'ai requis la Mairie de LE BUISSON DE CADOUIN (24480) à l'effet d'être assistée par Monsieur le Maire de la commune ou tout adjoint ou le policier municipal que j'avais rencontré précédemment lors de mes investigations, ainsi qu'un serrurier pour procéder à l'ouverture des portes.

Arrivée sur les lieux à 14 HEURES accompagnée de Madame Annick GOUJON, Adjointe au Maire de la commune de LE BUISSON DE CADOUIN, Monsieur ROQUES David serrurier de la MIROITERIE DAVID ROQUES dûment mandaté par moi ainsi que de Monsieur RUIZ Thibault du Cabinet GEOVAL Géomètre-expert à BERGERAC chargé d'effectuer le mesurage des pièces, j'ai trouvé les lieux (maison et dépendance) entièrement fermés quant aux volets de la maison et des bâches et tentures positionnées sur l'herbe dans la cour.

Ces éléments étant différents que lors de ma précédente venue, laissant apparaître que quelqu'un était venu sur les lieux, j'ai recherché avec l'aide de Madame Annick GOUJON une personne (dans le hameau ou sur la commune) qui aurait pu être en possession des clés de la maison ou un quelconque contact, ce qui s'est révélé infructueux.

J'ai donc donné instructions au serrurier de procéder à l'ouverture des volets de la maison à l'effet de pouvoir pénétrer à l'intérieur de la maison et de la dépendance.

La propriété se trouve dans un petit hameau de maisons de même style, situé à 6 kms environ du bourg de la commune de LE BUISSON DE CADOUIN bordée par la rivière Dordogne.

La commune de LE BUISSON DE CADOUIN comporte un accès SNCF sur la ligne LIBOURNE (33) – SARLAT (24) (SARLAT, 40 kms par la route) et on accède au hameau par la route départementale 29, reliant BERGERAC – LE BUISSON DE CADOUIN.

Je constate qu'il s'agit d'une grosse maison en pierres, crépie gris ancien, à deux niveaux, couverte en tuiles plates.

Je constate que l'immeuble est ancien de même que les façades que je constate sans entretien, à l'abandon.

Je constate que des restes de végétation et de la végétation grimpent sur les murs de même que sur la toiture.

Je constate que la toiture présente des outeaux ainsi que des chiens-assis.

Je constate à la façade avant, qu'il existe un trou dans la toiture qui a été rapiécé par un élément semble-t-il comme de la mousse.

Sur le côté et bordant la propriété et un chemin, je constate qu'il existe un muret en pierres sèches, non entretenu.

Je constate qu'il existe soutenu à la pierre d'arrondie de la murette, un portail à double battant en lattes de bois dont l'autre extrémité est adossé par un piquet en fer en mauvais état au mur de la dépendance, ce qui forme une cour entre la maison d'habitation et la dépendance.

Je constate que ce portail en bois à double battant fermerait l'accès à la cour enherbée située à l'avant de la maison et séparant la dépendance, s'il n'était pas en trop mauvais état pour servir de fermeture.

Je constate que la cour et les lieux sont non entretenus et comportent du bazar à l'extérieur, ainsi que dans les parties ouvertes à tout vent, du mobilier.

Sur ma demande, Monsieur David ROQUES de l'Entreprise DAVID ROQUES a réussi à ouvrir par l'arrière, un volet bois avec barre en bois pour le bloquer, à l'arrière duquel volet, il existe une double porte-fenêtre vitrée, à petits carreaux.

Les huisseries sont en bois, simple vitrage.

Je constate que l'ensemble des menuiseries sont en mauvais état de même que les descentes de dalle.

Je constate qu'il existe une fissure verticale sur la façade arrière qui monte depuis l'angle de la porte centrale jusque sous la toiture.

L'appui de fenêtre est fissuré ainsi que le linteau de la fenêtre centrale.

Je constate que l'ensemble de l'immeuble présente des fissures tant sur la façade arrière que sur la façade avant, sur l'ensemble des murs, appuis de fenêtres, linteaux etc ...; certaines plus marquantes, importantes que d'autres.

FACADE ARRIERE

Cette façade arrière comporte :

3 fenêtres au premier Etage

2 portes fenêtres et une fenêtre au rez-de-chaussée et volets bois avec terrasse couverte.

Un œil de bœuf en rez-de-chaussée et un à l'étage.

Je constate qu'il existe deux lampes globes.

FACADE AVANT

Cette façade comprend :

2 portes fenêtres au rez-de-chaussée avec marquise en tuiles plates et deux fenêtres.

3 fenêtres au second avec volets bois et un œil de bœuf

Je constate qu'il existe deux lanternes en fer forgé, sous les marquises.

Une fois la porte arrière ouverte, j'accède à l'intérieur de la maison et je constate que la pièce est traversante de part et d'autre de la maison et sur la porte vitrée de la façade avant, se trouvent les clés qui nous permettent d'ouvrir la porte ainsi que le volet donnant sur la façade avant.

Ayant pénétré à l'intérieur, je constate que le seuil de la porte est en pierres.

Le sol est recouvert de tommelette que je constate fissurée, cassée par endroits.

Les murs sont crépis peints.

Je constate la présence sur les murs d'infiltrations.

Le plafond est constitué de poutres et plancher d'origine ; ancien.

Je constate que les lieux sont meublés et, comportent du mobilier entassé.

Je constate que la pièce dans laquelle j'ai pénétrée, est : **PIECE SALON**, avec cheminée en pierres et placard en bois.

Je constate que la cheminée est ouverte sur deux pièces ; celle où je me trouve et la pièce de l'autre côté du mur.

Je constate que les montants de la cheminée sont en pierre récente, joints ciment et poutre en bois.

Les murs en crépi peint sont usagés, éclatés, soufflés par endroits.

Je constate qu'il existe des microfissures un peu partout et du salpêtre.

Cette pièce comporte une porte vitrée donnant sur la façade avant et une sur la façade arrière avec volets bois.

Je constate la présence d'un grand radiateur en fonte.

Il existe dans cette pièce, un escalier en bois menant à l'étage taillé en bois massif.

L'installation électrique est ancienne.

Au plafond, il existe une rampe filaire de petits spots.

Il existe trois interrupteurs dont un double en haut et un à bouton rond en bas.

De cette pièce par une porte en bois avec une marche, on accède à une autre pièce dont il a été impossible d'ouvrir les volets.

SALLE A MANGER

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte de couleur rouge avec en partie basse sur environ 80 cms de haut une boiserie murale que je constate, attaquée par les termites.

Je constate que les plinthes de bois comportent des traces de termites.

Je constate que la boiserie de la cheminée est abîmée.

Entre les poutres du plafond, je constate qu'il existe de la toile de verre, tâchée d'humidité.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre en bois avec volets bois, en très mauvais état qui donne sur la façade arrière.

Je constate sur le volet, qu'il existe trois planches en bois clouées.

Il existe une fenêtre avec volet en bois donnant façade avant.

Il existe trois prises et trois interrupteurs simples.

Dans cette pièce, il existe deux placards bois encastrés dont un à une grande porte et étagères intérieures.

L'autre placard comporte deux portes l'une en bas avec étagères et le haut contenant le compteur électrique que je constate ancien.

Il existe dans la pièce, des caches boîtes de dérivation électriques.

Les plinthes en bois sont totalement rongées par les termites.

Je constate la présence d'un radiateur en fonte ancien long et de petite hauteur, sous un banc en bois.

L'ETAGE

Il existe une porte en bois donnant sur l'ENTREE avec ESCALIER MENANT A

ENTREE

Je constate sous la porte que stagne du courrier.

La porte d'entrée est constituée de petits carreaux avec volets bois, le tout est usagé.

Je constate que l'encadrement de cette porte est en mauvais état, fissuré et la pierre aux gonds des volets est éclatée, cassée, principalement en sa partie supérieure.

Le sol de cette entrée est recouvert de tomette différente de celle des deux autres pièces et, est de forme hexagonale.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte de couleur beige.

Entre les poutres, il existe de la toile de verre peinte.

La rampe de spot est sale.

L'ensemble de cette entrée est sale.

Il existe deux interrupteurs à côté de la porte d'entrée dont un semble ne pas fonctionner ou alors dû à l'absence d'ampoule dans la lanterne sous la marquise, au-dessus de la porte d'entrée.

Les plinthes sont carrelées.

Cette entrée est équipée d'un radiateur en fonte.

Je constate dans le mur, sous l'escalier, qu'il existe un œil de bœuf donnant sur la façade arrière.

A cet endroit, je constate à côté de cette lucarne, qu'il existe un bloc de prises téléphone et prises anciennes de même que la prise pour le modem Internet.

Je constate que les tuyaux sont en mauvais état.

Cette entrée donne à droite sur la cuisine dont elle est séparée par deux grandes portes en bois anciennes.

CUISINE

Le sol est recouvert de tomette de forme hexagonale comme l'entrée.

Les murs sont en très mauvais état, tâchés d'humidité, d'infiltrations et salpêtre et ce, de façon importante.

Le plafond est constitué de poutres entre lesquelles existe du Papier Vinyl.

Dans le coin cuisine, les murs sont recouverts de lambris bois sur le mur côté fourneau.

Il existe au-dessus, une poutre en bois et au-dessus, de la faïence de couleur bleue.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à petit carreaux à quatre vantaux avec volet bois double qui donne sur l'arrière et une fenêtre avec volet bois barré par une planche en bois, donnant sur l'avant de la maison.

Il existe un grand meuble devenu placard à quatre portes et à l'intérieur, équipé d'étagères.

Ce meuble est scellé dans son emplacement.

Il existe sur chaque porte, une clé.

Au plafond, il existe une rampe filaire à six spots.

Il existe une suspension.

Il existe cinq prises électriques et deux interrupteurs simples.

Je constate une partie carrelage mural sur le côté et à l'arrière d'un évier en inox sur placard bois à deux portes.

Le carrelage comporte un choc.

Au-dessus, il existe un néon.

Les murs de la cuisine sont en très mauvais état et comportent du salpêtre de façon importante de même que les boiseries des fenêtres qui sont rongées, certainement par des termites.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte sous la fenêtre, côté façade arrière.

ESCALIER

Dans l'entrée au fond, existe un escalier en bois qui mène à l'étage.

Le mur est recouvert de toile de verre peinte de couleur jaune – beige.

Le plafond est recouvert de toile de verre peinte de couleur blanche.

Je constate au plafond du palier, que la toile de verre présente des tâches
d'infiltration.

Le sol est en plancher ancien, vieux, usagé, non ciré.

L'électricité qui se trouve sous gaine, est ancienne.

Le palier dessert des pièces avec portes en bois et poignées en porcelaine
anciennes, au nombre de cinq.

Il existe un interrupteur et un double dont partie fixe.

Il existe un radiateur en fonte.

Ce palier dessert : à gauche, CHAMBRE donnant sur l'arrière

Le sol est recouvert de moquette.

Les murs sont recouverts de tissu tendu.

Le plafond est en plâtre peint.

Cette pièce comporte une fenêtre avec volet bois que je constate ouverte.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte sous la fenêtre.

Dans cette chambre, il existe une cheminée en marbre avec trappe en tôle.

Au plafond, il existe un point lumineux.

L'électricité est sous gaine.

Il existe deux prises et un interrupteur dont on ne sait pas si ils fonctionnent.

Il est à noter que les lieux étant meublés, il est possible que des prises aient été
omis.

A gauche, CHAMBRE donnant sur façade avant.

Le sol est recouvert de moquette.

Les murs sont recouverts de tissu tendu.

Le plafond est en plâtre peint.

Il existe au plafond, un point lumineux.

Il existe un interrupteur et une prise.

L'huissierie de l'encadrement de la porte est attaquée par les termites.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte.

Cette pièce comporte une fenêtre avec volets bois que je constate entrebâillée.

PETIT COIN DOUCHE

Le sol est en parquet flottant.

Cet endroit est équipé d'un radiateur en fonte.

Les murs sont enduits à la chaux, peints de couleur rose, abîmés.

Le plafond est en plâtre peint.

Il existe trois spots intégrés.

Cette pièce compte une petite fenêtre rectangulaire, œil de bœuf.

La cuvette des W.C. est en faïence blanche avec abattant en plastique blanc.

Il existe un meuble avec vasque intégrée à deux portes, un miroir et deux spots avec robinet mélangeur eau chaude et eau froide dont le couvercle de la chasse d'eau se trouve dans la vasque.

Il existe une cabine de douche hydro massage d'angle, arrondie avec portes coulissantes.

SALLE DE BAINS, donnant sur façade avant

Le sol est en plancher.

Les murs sont en plâtre peints ainsi que le plafond.

Il existe un point lumineux qui ne fonctionne pas.

Cette pièce comporte une fenêtre ouverte avec volet bois donnant sur la façade avant.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte.

La cuvette des W.C. est en faïence blanche avec abattant en plastique blanc.

Le lavabo est en faïence blanche avec étagère au-dessus, porte savon et porte serviette. Il n'y a pas le miroir.

La baignoire est en tôle avec robinet et flexible de pomme de douche.

La trappe de visite est ouverte.

Le bidet est en faïence blanche avec robinet eau chaude et eau froide.

PIECE, donnant sur l'arrière

Le sol est en plancher.

Les murs en plâtre sont pour partie tapissés et le reste à l'état brut.

Le plafond est en plâtre peint.

Il existe deux interrupteurs.

Il existe deux prises.

Cette pièce est équipée d'un petit radiateur en fonte.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volet bois, donnant sur l'arrière.

La prise téléphone est arrachée du mur.

Cette pièce donne sur une autre pièce bibliothèque en contrebas, à laquelle on

accède par deux marches en bois et séparée par une porte en bois.

BIBLIOTHEQUE - SALLE DE BILLARD

Dans cette pièce, existe l'escalier en bois massif qui redescend sur le salon.

Le sol en plancher est recouvert de moquette, en très mauvais état.

Cette pièce comporte deux fenêtres avec volets bois dont une donnant sur la façade avant, une sur la façade arrière et une porte avec volet bois donnant côté terrasse dont il ne m'est pas possible de savoir si elle s'ouvre ou non eu égard à l'encombrement et à la dangerosité du plancher.

Le mur est crépi peint.

Le plafond est en plâtre peint.

Cette pièce est équipée de deux radiateurs en fonte.

Les prises sont invisibles du fait de l'encombrement, meubles et étagères en bois sur les pans de mur etc..., remplies de livres.

Il est à noter que le plancher présente une dangerosité.

Cette pièce comporte une cheminée dont le manteau est en bois et le foyer en

brques.

De retour sur le palier, l'escalier se poursuit au deuxième étage, aux combles.

La rampe en bois de l'escalier n'est pas solide.

Dans la cage d'escalier, je constate que les murs sont recouverts de toile de verre

peinte de couleur beige.

Cet endroit est éclairé par un œil de bœuf donnant sur l'arrière.

PALIER

Le sol est en bois.

Les murs sont recouverts de toile tendue pour partie déchirée.

Le plafond correspond à la charpente lambrissée.

L'ampoule ne fonctionne pas.

Le sol est en plancher, ancien, usagé.

Ce palier comporte une porte en bois qui donne sur : PETITE CHAMBRE à

gauche

sur pignon.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit donnant façade avant et une fenêtre

Le sol est en plancher avec moquette dessus.

Les murs et plafond sont en lambris, récent de même que la charpente.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte.

AVEC COIN SALLE D'EAU

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit.

La porte est en bois avec serrure en fer.

Le sol est en plancher, ancien.

La cuvette des W.C. est en faïence blanche avec abattant plastique blanc.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte.

La baignoire sur pied est en fonte, de couleur rose et blanche avec robinet ancien.

L'interrupteur fonctionne.

Dans cette salle d'eau, il existe une porte condamnée du fait de l'emplacement de la baignoire et donnant sur le palier.

Du palier, à droite, on accède à deux pièces l'une en enfilade de l'autre dont la cloison séparative du palier est en plâtre, à l'état brut.

PETITE CHAMBRE

Le sol est en plancher sur lequel repose du coco.

Les murs sont en plâtre peint.

Le plafond est en lambris.

Cette pièce est équipée de deux radiateurs en fonte.

Il existe un coin W.C. dans cette chambre, constitué par une cloison en promonta avec porte en bois isoplane.

Le tout est habillé de canisses.

Dans la serrure fer, il y a une clé.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit.

La cuvette des W.C. est en faïence blanche avec abattant en plastique blanc.

Dans cette chambre, il existe une porte en bois qui donne sur une autre chambre, avec clé dessus.

CHAMBRE

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres de toit et une fenêtre donnant sur le pignon arrière.

Le sol est en coco.

Les murs sont recouverts de lambris de même que le plafond.

Il existe un recoin aménagé en coin salle d'eau, recouvert de canisses.

Il existe une vasque ronde avec robinet mitigeur, sur un meuble en bois à deux étagères.

La baignoire d'angle est en plastique, avec robinet mitigeur.

Cette pièce est équipée d'un radiateur en fonte.

GENERALITES INTERIEUR MAISON

Les fenêtres de toit ont été trouvées, ouvertes.

L'intérieur de la maison est encombré de meubles et objets mobiliers en désordre etc... et les lieux semblent abandonnés aux insectes, volatiles, chauve-souris, et rongeurs.

Dans l'ensemble, les lieux sont sales, toiles d'araignée etc...

DEPENDANCE

Cette dépendance est en pierres et les entourages des ouvertures, portes et fenêtres en ciment, obstruées de différents matériaux.

La toiture est recouverte de tuiles plates dont je constate que des tuiles ont glissé.

A la façade donnant sur la cour, il existe une ouverture porte dont l'ossature est en fer avec plaque métallique, vitrée.

Il existe une ouverture fenêtre, calfeutrée au moyen de plaques.

Côté route, le mur comporte une ouverture avec entourage ciment comportant un portail en bois à double vantail ancien, en mauvais état, maintenu en partie haute par une barre en bois.

Au-dessus, dans la toiture, il existe deux outeaux.

Le mur de la façade arrière donnant sur un petit emplacement enherbé joignant la route, est crépi et comporte deux baies avec volet roulant.

Donnant sur cet emplacement et formant un angle droit avec la dépendance, il existe une partie de construction en parpaings, récente et non terminée, ouverte à tout vent et présentant un roncier qui a poussé dessus.

Monsieur David ROQUES ayant procédé à l'ouverture de la porte donnant sur la cour, j'ai pénétré à l'intérieur de cette dépendance que je constate avoir été aménagée et ce, de façon récente et présente une mezzanine.

Le sol est en plancher.

Les murs sont pour partie en pierres et pour partie peints.

Le plafond est sous la charpente en volige ainsi que la partie mezzanine.

Je constate qu'il n'y a pas d'escalier pour accéder à la partie mezzanine.

Je constate côté portail en bois donnant sur la route, qu'il existe dans le mur à cet endroit, une fenêtre à double battant comportant une menuiserie.

Sur un pan de mur recouvert de peinture, il existe deux baies vitrées coulissantes en aluminium avec volet roulant électrique qui fonctionne.

A l'autre pan de mur, sous la mezzanine côté construction récente, il existe une ouverture porte, obstruée par des plaques de bois.

Sur la poutre, je constate deux suspensions.

Il existe un œil de bœuf donnant sur façade.

Il existe quatre prises dont une dans le sol.

Il existe un interrupteur avec variateur, un interrupteur et deux autres à côté des ouvertures fermées par des planches en bois.

La charpente a été ressuivie et à priori de ce que l'on aperçoit, au travers de la volige, il n'existe pas d'isolation.

ATTENANT A LA DEPENDANCE, il existe une construction en parpaings ouverte à tout vent, dont les ouvertures ne comportent aucune menuiserie.

Une première partie est à usage de **CHAUFFERIE**

Devant la dépendance, il existe des fourreaux en attente.

Cette chaufferie comporte les ouvertures suivantes : une porte, une fenêtre, une autre porte ; le tout ouvert à tout vent, sans menuiserie.

Concernant l'électricité, je constate tout un amas de fils et câbles ballants.

Il existe une chaudière de marque VIESSMAN VITOLA et son vase d'expansion avec accélérateur ; l'ensemble paraît récent mais cet endroit est ouvert à tout vent.

Il existe une réserve d'eau de marque VITOCCELL 100.

Cette construction est en hauteur par rapport au sol et présente une partie attenante à la pièce et donnant en quelque sorte sous le niveau de la mezzanine.

PARTIE GARAGE

Cette partie garage est ouverte, à tout vent. Les ouvertures ne présentent aucune

menuiserie.

Les murs sont en ciment et parpaings et il existe un hourdis. Je constate la présence

de meubles.

Je constate autour de cette partie garage, un roncier.

Dans le terrain, formant le bord de la cour enherbée et une séparation du reste du terrain qui est légèrement en pente, il existe une barrière constituée de barres métalliques et poteaux ciment en mauvais état, que je constate cassées.

TERRASSE à l'étage

La terrasse couverte de conception et construction qui paraît plus récente que la maison, présente une rambarde métallique, rouillée et au niveau +1.

Je constate que cette terrasse couverte présente en rez-de-chaussée, un escalier qui permet d'y accéder et une porte de forme ovale en bois qui permet d'accéder à la cave située en dessous de la terrasse.

Je constate une fissuration importante de façon horizontale et verticale.

On accède à cette terrasse par un escalier en béton.

Cette terrasse est abîmée, cassée et il existe des renforts par rapport à la maison.

Sous la terrasse, il existe une porte en bois qui mène à une cave, donnant côté

façade avant.

L'électricité est sous gaine.

Je constate la présence de bazar.

EXTÉRIEUR

Dans l'herbe, je constate qu'il existe un robinet extérieur.

Sous l'herbe, j'aperçois la maçonnerie d'un puits.

ESPACE PISCINE

Je constate que cet espace est en très mauvais état et difficile d'accès, les planches formant les plages étant vermoulues et présentant un risque.

Je constate que la piscine qui n'a pas été possible de ce fait, de mesurer est à l'état d'abandon.

La bâche est en très mauvais état, formant un ventre du fait de l'eau verte qui stagne sur la bâche, avec de l'herbe, des arbustes qui a poussé dedans.

Je constate des structures métalliques correspondant à d'ancienne balançoire ou auvent, tonnelle etc ...

Je constate qu'il existe une haie de lauriers bordant le chemin, arbustes etc ... sans aucun d'entretien et ce depuis longtemps.

Ma mission terminée, Monsieur David ROQUE de la MENUISERIE ANDRE ROQUE a refermé les lieux bloquant les accès au moyen de barres tant à la maison qu'à la dépendance aménagée où a été installée une serrure neuve.

Les clés savoir une grosse clé ancienne et les trois neuves ont été remises à Madame Annick GOUJON Adjointe représentant la Mairie du BUISSON DE CADOUIN pour les tenir à la disposition de la propriétaire de l'immeuble.

Pour étayer mes dires, prises de vue sont annexées à la Première Expédition ainsi que le Certificat de Mesurage établi par le Cabinet GEOVAL.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : MILLE SEIZE EUROS ET QUARANTE DEUX CENTS./.



COUT :

Art.R 444-3 Emolument.....	220.94
Art.A 444-48 Transp.....	7.67
Art.A 444.18	156.00
Vacation (Photos)	450.00

	834.61
T.V.A 20.00 %.....	166.92
Taxe Forfaitaire Art.302 CGI....	14.89

	1 016.42